

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 02 juin 2025 à 20h

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 02 juin 2025 à 20h à la mairie sous la présidence de M. Christian COGNIARD, Maire.

Présents : Christian COGNIARD, Bruno ROCHON, Patrick DIE, Isabelle CLAUSSE, Christelle BOUILLON, Laurent BOUTRY, Michel BRISSART, Géraldine GUILLET, Bertrand JENIN, Murielle LEBEGUE, Lionel PINOT

Absents : Mme Sandra MANNARINO (pouvoir à Mr JENIN), Mr Jean Christophe LACLAIRE (pouvoir à Mr COGNIARD) et Mr Jérôme CHOCARDELLE

Secrétaire de séance : Mr Lionel PINOT.

1 – APPROBATION du PV du CM du 14 avril 2025

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

2- TOUR D'HORIZON DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mr le Maire relate et commente les réunions et manifestations intervenues depuis la dernière réunion du conseil :

24/04 : Réunion en visio Citéos/Losange vidéoprotection
25/04 : Inauguration du centre de kinési-santé et balnéo La Caserne
27/04 : Journée des écoliers Verlaine
09/04 : Commission des fêtes
01/05 : Brocante de l'asso La mouche de Mai
03/05 : Vernissage des expos au musée Verlaine
08/05 : Cérémonie patriotique 40^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945
15/05 : Réunion de travail avec A Lagoda
15/05 : Conseil communautaire de la CCPR
22/05 : Réunion vidéoprotection : raccordement de la fibre en mairie
27/05 : Commission travaux
27/05 : AG de l'ADMR
28/05 : Réunion CCPR/Commune/Ass auberge Verlaine (nouvelles conventions)
29/05- 01/06 : Déplacement des Junivillois à Crawinkel

. Travaux et service technique (P. Dié)

- a. Recrutement de L Jolly : CDD 5 mois → du 01/05 au 31/10
- b. Travaux en cours du ST : tontes, fleurissement, prépa fête, etc.
- c. Devis de l'Ent Pierrard (16.135 € TTC pour réparation porte du cimetière suite accident de l'Ent Zanchetta :) → à suivre avec assurance de l'auteur de l'accident.
- d. Devis : remplacement de la vitre aux vestiaires du terrain de foot (Ent Frechin), pose d'une protection grillagée sur les fenêtres (Ent METAvril), bancs de touche (Ent METAvril) pour un montant total de 7.306 € HT avec demande de subvention de 50% de la Région GE (Coup de pouce équipements sportifs) – Accord du conseil

• Fêtes et cérémonies – Sports : (B Rochon)

Rappel des manifestations à venir : Fête patronale du week end du 6/7/8/9 juin

3 – Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie de la rue de l'Abbye

3 devis (HT) : Richard (105850€) – Gorez (96068€) et SAS RG TP (148656€)

Proposition de la commission des travaux : retenir Gorez : le CM donne son accord à l'unanimité moins 2 abstentions

4 – Vote des subventions 2025 aux associations

Proposition envoyée aux conseillers avec la convocation : passage de 7€ à 8€ par adhérent + 12,5% pour les autres associations

Le conseil donne son accord à l'unanimité moins une abstention sur l'ensemble des subventions et moins les conseillers membres du bureau d'une association concernée par le vote qui ne prennent pas part au vote de la subvention de leur association.

SUBVENTIONS 2025 aux ASSOCIATIONS												
	x10	x10	x7	x7€	x7€	x7€	x8€					
ASSOCIATION	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Adh. 2021	Adh. 2022	Adh. 2023	Adh. 2024	Adh. 2025
TENNIS CLUB (Sud Ardennes - Junivillois)	600	300	80	80	100	130	160	11	11	14	18	20
A.D.M.R	600	600	420	420	420	420	470					
MOUCHE DE MAI + 270 fête patronale 2023*	330	350	250	250	520	250	280					
CLUB ST AMAND	210	230	160	160	160	160	180					
ANCIENS COMBATTANTS	250	270	190	190	190	190	210					
C.C.A.S	4000	4000	0	0	0	0	0					
AUBERGE VERLAINE	5000	5000	4000	4000	4000	4000	4000					
JUMELAGE CRAWINKEL	600 + 200 exc.	620	430	430 + 100	430	1000	480					
FAMILLES RURALES (adh x7 ald 10) + 500 FP 2025	840	1580	700	700	920	1240	1700	100	?	132	105	151
APE ECOLE VERLAINE (nbre x 7)	500	890	920	830	820	950	1030	131	119	117	129	129
AMICALES POMPIERS +600 (300 14/07/2024 +300 en 2025)	350	370	260	260	260	260	900					
BALL TRAP	/	/	/	/	/	/	/					
ETOILE SPORTIVE (adh x7 ald 10)	1100	1000	650	670	790	900	970	93	96	112	128	121
JUDO CLUB (adh x7 ald 10)	1080	1120	1140	1500	1400	3510	1690	162	213	200	216	211
JUDO PRO LEAGUE							en attente					
ARDENNE MUSIQUE	250	270	190	190	190	190	210					
Assoc.DONNEURS SANG du RETHELOIS	150	170	120	120	120	120	140					
PIEDS DE LA RETOURNE (adh x7 ald 10)	1030	090 + 105 = 115	850 + 172	950	980	1040	1020	121	135	140	148	128
JUNIBAD (adh x7 ald 10)	250	230	140	230	230	230	250	19	33	33	?	?
APOGERR (réouverture gare du châtelet)	100	100	70	70	70	70	80					
PARENTS ELEVES COLLEGE (nbre x 7)-->FSE	250	500	550	480	530	490	640	78	69	75	70	80
MEMOIRE ET PATRIMOINE	250	270	190	390*	190	190	210					
VOLLEY LOISIR JUNIVILLE (adh x7 ald 10)	/	/	100	110	120	170	190	15	16	17	24	23
TOTAL	17 940	(-4000 CCAS) = 15065	11410 + 172	12430	12440	15510	14810					

5 – Vote des tarifs de location de salles et divers, droits de place

Tableau des tarifs envoyé aux conseillers avec la convocation

Vote du conseil : à l'unanimité, reconduction des tarifs 2024 applicables du 01/09/2025 au 31/08/2026

CM du 2 juin 2025 - TARIFS DE LOCATION – DROIT DE PLACE – CONCESSIONS – TARIFS DIVERS

		Vote CM 2-6-2025 Applicable 1/9/2025
Salles communales		
Petite salle polyvalente + cuisine (2)	Junivillois	150 €
Petite salle polyvalente + cuisine (2)	Extérieur	300 €
Grande salle polyvalente + cuisine (2)	Junivillois	250 €
Grande salle polyvalente + cuisine (2)	Extérieur	500 €
Grande / petite salle pour réunions hors soirée	Asso AFR – GDAM - etc	Gratuit
SP : Loto – belote – Thé dansant + cuisine	Junivillois	150 €
SP : Loto – belote – Thé dansant + cuisine	Extérieur	300 €
SP : Réunion – vin d'honneur	Junivillois	80 €
SP : Réunion – vin d'honneur	Extérieur	160 €
SP Montage scène	Juniville + extérieur	50 €
SP Montage scène et rideaux	Asso uniquement	50 €
SP Consommations EDF		0,30 kw/h
SP Nettoyage supplémentaire		Forfait 100 €
SP Caution et avance sur location (à la réserv)	à la réservation	300 € + ¼ avance
Maxime de Sars	Junivillois	50 €
Maxime de Sars	Extérieur	100 €
Maxime de Sars	Associations	Gratuit
Grande salle de la mairie	Junivillois	80 €
Grande salle de la mairie	Extérieur	160 €
Grande salle de la mairie	Associations	Gratuit
Droit de place		
Exposants – Commerçants sur la place		
Présence hebdomadaire	(1)	200 €
Présence hebdo avec élec	(1)	260 €
Présence inférieure 1 fois/semaine	(1)	100 €
Présence inférieure avec élec < 1 fois	(1)	130 € (3)
Camion outillage		120 €
Petites camions		20 €
Cirques – Marionnettes – etc.		60 €
Forains et buvette		
Gros manège		120 €
Petit manège		70 €
Tirs – confiseries – stands divers		50 €
Pêche aux canards		20 €
Buvette fête patronale		300 €
Concessions		
Cimetière		300 € (50 ans)
Columbarium 50 ans		1.000 €
Diverses locations ou prestations		
Abonnement bibliothèque		CCPR
Livre histoire de Juniville		17 €
1 table brasserie + 2 bancs		5 €
1 banc brasserie		1.50 €
1 table brasserie		3.50 €
Barrière		1.50 €

- 1) Les droits de place sont recouverts trimestriellement, à terme échu, chaque trimestre commencé sera dû
- 2) Une manifestation gratuite pour chaque association de Juniville avec paiement des frais d'électricité et de nettoyage supp
Toute manifestation à but culturel (?) organisée par une asso junivilloise bénéficie de la gratuité location + frais élect et nettoyage
- 3) Y compris commerce vente de tissus une fois tous les deux mois ou par trimestre

6 – Vote du tarif 2025 des consommations d'électricité aux praticiens du pôle santé

- Proposition d'appliquer en 2025 une facturation pour les consommations de chaque cabinet relevées sur les décompteurs individuels au tarif de 0.35 € / kwh (coût moyen des factures EDF de janvier à avril). Restera éventuellement à répercuter aux praticiens en fin d'année les consommations des espaces communs (couloirs -WC-salle réunion)
- Vote du conseil : accord à l'unanimité

7 – Informations et questions diverses

- ✓ **Projet Chanvrière** : étude technique en cours pour le raccordement électricité (signature de la vente par la CCPR prochainement)
- ✓ **Projet Carrefour** : le projet se précise, signature de la vente par la CCPR du terrain à l'investisseur prochainement
- ✓ **Projet Eolien du Mont des 4 Faux** : suite à la décision de la Cour d'Appel Administrative de Nancy (CAA) d'annuler l'arrêté du préfet autorisant le projet : EDF ER a déposé un pourvoi auprès du Conseil d'Etat (CE) dont le déroulement est le suivant :
 - Phase d'admissibilité : durée 9 mois
 - Si pourvoi jugé non admissible : le projet perdra définitivement ses autorisations
 - Si le pourvoi est jugé admissible : une 2^{ème} phase d'examen s'ouvrira (durée 9 mois)
 - A l'issue de cette phase d'examen :
 1. Le CE juge que la décision de la CAA n'est pas légale : **il lui demande de juger à nouveau le dossier sur le fond** pour une nouvelle décision (durée ?)
 2. Le CE juge que la décision de la CAA n'est pas légale **et statue sur le fond en faveur du projet** qui récupérera ses autorisations avec lancement du chantier dans la foulée
 3. Le CE juge que la décision de la CAA est légale : **dans ce cas le projet perdra définitivement ses autorisations**
- ✓ **5^{ème} arrêt du PLUi** : le conseil municipal prend acte de ce nouvel arrêt (il ne reste que quelques communes)
- ✓ **Autres infos et QD**
 - **Assainissement** : compétence communale ou interco : la loi récemment votée laisse la liberté aux communes de conserver ses compétences ou de les transférer aux EPCI
 - **Convention de mise à disposition du musée** à l'association l'Auberge Verlaine : suite aux nouvelles dispositions prises par la CCPR au sujet de sa contribution salariale à l'activité muséale, il y a lieu de modifier la convention en y intégrant l'activité muséale. Accord du CM et donne tous pouvoirs au maire pour signer la nouvelle convention entre la commune et l'Asso l'Auberge Verlaine.
 - Questions diverses posées par B Jenin :
 - ✓ **Télétravail** : le Cté Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique des Ardennes n'ayant pas pu traiter notre demande (faute de réunion), la délibération devant être prise est reportée au prochain conseil municipal.
 - ✓ **Travaux logement au-dessus de la bibliothèque** : en attente du choix à les réaliser soit par nous-même ou par une entreprise (devis à demander)

- ✓ Remise en état des allées du cimetière à la suite d'inhumation devant certaines concessions. Demande sera (re)faite à l'entreprise Zanchetta
- ✓ Taille et élagage des haies : à la suite du rappel dans Junivil'info et aux courriers envoyés, il apparaît qu'elles ont été bien réalisées par presque toutes les personnes concernées.

Réunions et manifestations diverses à venir :

- 3 juin : Conseil d'école
- 3 juin : AG de la Mission Locale Rethel-Vouziers à Juniville
- 3 juin : AG de la Marpa
- du 6 au 9 juin : Fête patronale
- 15 juin : Marche printanière du pôle scolaire Verlaine et des Ecoliers Verlaine
- 18 juin : 85^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940
- 20 juin : Concert au Musée Verlaine
- 21 juin : Réunion d'infos des sapeurs-pompiers et fête de la musique à la caserne
- 26 juin : Conseil communautaire de la CCPR
- 27 juin : Fête de l'Ecole
- 28 juin : Bibliothèque : balade contée dans Juniville
- 4 juillet : Tirage au sort des jurés d'assises

Séance levée à 22h30

Prochain CM le 02/09/2025 (sous réserve)